Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** 28 (1991)

**Heft:** 1037

**Artikel:** Que reste-t-il de Karl?

Autor: Cornuz, Jeanlouis

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1020805

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

# Que reste-t-il de Karl?

Quand je pense à ce qu'on a dit... Quand je pense à ce qu'on a osé dire... Quand je pense à ce que ces salopards ont osé dire: que la Suisse n'était pas un pays accueillant; qu'elle avait tendance à refouler ceux qui venaient se réfugier chez nous; qu'il était difficile de se naturaliser et que les droits des étrangers étaient mal protégés...

Eh bien, je lis dans la presse du 22 avril 1991 cette annonce, qui ne manquera pas de réjouir grands et petits: l'immunité parlementaire de notre ami Ziegler risque d'être levée une seconde fois... La première, on s'en souvient, c'était parce qu'il avait dit des horreurs, que je n'oserais même pas répéter, d'un certain Nessim Gaon, financier — moi, j'aime bien les financiers: ils commettent rarement des délits de grivèlerie, et comme j'avais une tante dans l'hôtellerie, j'y suis sensible, croyez-moi. Cette fois — Ziegler est vraiment incorrigible - il a dit des horreurs de Monsieur Hovik Simonian, commerçant. (Soit dit en passant: toujours des financiers, des banquiers, des hommes d'affaires jamais des clochards, des vendeuses dans un super-marché, des institutrices en-

professionnelle, et école supérieure de cadres pour l'économie et l'administration — art. 60 de la même loi). Il faut noter que ces écoles dispensent des formations à plein temps et se distancient par là même de la forme très helvétique de l'apprentissage. Si l'on développe ces écoles techniques supérieures, certains craignent que l'on ne recrée des voies à complexe d'infériorité face à l'université. Or le dynamisme de ces voies «techniques supérieures» est dans la mixité qu'elles impliquent: en même temps culture générale et formations très techniques.

Cette double mission peut-elle s'enrichir en s'inspirant du modèle «contrat d'apprentissage» qui garantit non seulement une formation mais également une place de travail? Cela n'est probablement possible qu'au prix d'une renonciation à de nombreuses heures de formation générale que les entreprises ne voudront pas «abandonner» aux beaux yeux de leurs employés.

Eric Baier

fantines... C'est là qu'on voit sa partialité!)

Eh bien, nos sages n'ont fait ni une, ni deux; ils ont pris la défense de la veuve et de l'orphelin — je veux dire: d'étrangers naturalisés ou pas naturalisés (je ne sais pas) et ils ont levé l'immunité parlementaire de Ziegler, afin que ces honorables puissent le poursuivre devant les tribunaux. C'est pas chic, ça?

A propos de Ziegler, je lis son dernier livre: *A demain, Karl* (Régine Desforges éditeur, 1991):

Après la chute du Mur de Berlin; après l'effondrement des démocraties populaires, que reste-t-il... reste-t-il quelque chose de Karl (Marx)? La question est d'importance, et elle est rarement posée, par nombre de gens qui par ailleurs semblent ignorer tout du passé lointain et récent.

Tenez — un exemple: on a pu lire dans les journaux; on a pu entendre à la radio et à la TV, que l'Albanie connaissait ses premières élections libres, ses premières élections démocratiques «depuis quarante-cinq ans»... Moi, je veux bien. Mais tout de même, tout de même: 91 – 45 = 46... 1946... Quelles élections libres l'Albanie a-t-elle bien pu connaître en 1946 ? Occupée par les fascistes au printemps 39; plongée dans la guerre et dans la guerre civile de 1941 à 45... Avant 39, au pouvoir Zogler, qui s'était proclamé roi en 1929! Je n'ai pas été voir, mais ça m'étonnerait que dans ces années 30 le régime ait brillé par son démocratisme... Sans compter le fait que les «premières élections libres» ont donné une majorité communiste, alors que quelques semaines plus tôt, on nous annonçait que la quasi totalité de la population albanaise fuyait un régime abominable...

Tenez — un autre exemple, qui débouche directement sur le livre de Ziegler; On nous a dit que le régime communiste avait fait faillite — ce qui est une évidence — et qu'il n'y avait de salut que dans le retour à l'économie de marché. Là de nouveau, je veux bien. Tout de même, on ne peut s'empêcher de penser 1. que cette économie de marché et ses joyeusetés a été l'une des causes de l'arrivée au pouvoir des communistes — ou quoi ? Et 2. que d'économie de marché proprement dite, il n'y en a guè-

re en Europe — mais plutôt une économie libérale fortement mâtinée de socialisme d'Etat — que deviendraient nos paysans si prévalait sans partage la loi de l'offre et de la demande?

# MÉDIAS

Beat Curti, en acquérant le groupe de presse Jean Frey, devient l'éditeur de la Weltwoche. Dans le dernier numéro de l'hebdomadaire zurichois, le nouveau patron se présente aux lecteurs. Il annonce notamment que, dans une lettre aux journalistes, il a invité ces derniers à traiter les entreprises du secteur alimentaire qu'il contrôle - Usego notamment — de la même manière que n'importe quelle autre entreprise, car une économie libre est forte dans la mesure où elle accepte la critique. Cette adhésion au principe de la liberté d'investigation journalistique et à l'indépendance rédactionnelle prend d'autant plus de poids que la Weltwoche, connue pour son esprit critique, était restée étrangement discrète au sujet des jongleries financières de la holding Omni, dirigée par l'ex-patron de l'hebdomadaire, Werner K. Rey. Reste bien sûr à vérifier l'intention dans le contenu du journal. Dans une interview accordée à la télévision suisse-alémanique, le même Beat Curti a annoncé son intérêt pour une fenêtre suisse sur l'émetteur allemand de télévision RTL-Plus.

La grande commune bernoise de Muri-Gümligen dispose depuis peu d'un service d'information locale diffusée sur écran par réseau câblé. Il s'agit d'un complément à l'hebdomadaire d'information distribué dans la commune. L'ère du crieur public est bien morte.

L'offensive de Riviera contre L'Est vaudois se précise. L'entreprise vient de faire passer son capital de 240 000 francs à 2,5 millions de francs. Edipresse conserve sa part d'un tiers.

Le Magazin du Tages-Anzeiger et de la Berner Zeitung va être remodelé pour le rendre plus populaire. Le rédacteur en chef a été licencié et un nouveau est chargé de la relance.